

SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES

UNE ACTION DU PLAN CLIMAT
AIR ENERGIE TERRITORIAL
DU GRAND ANNECY



ANNECY

Grand
Annecy
AGGLOMÉRATION

AMÉLIORER NOTRE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE POUR ATTÉNUER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



LE CONSTAT

Si des mesures d'atténuation renforcées ne sont pas prises rapidement afin de diminuer fortement les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030, le réchauffement planétaire dépassera les 1,5 °C dans les décennies suivantes et provoquera la perte irréversible des écosystèmes les plus fragiles, ainsi que des crises à répétition au sein des populations et des communautés les plus vulnérables.

Le changement climatique est perceptible sur le Grand Annecy : + 1,7 °C en moyenne depuis 1945, précipitations en moyenne plus abondantes au printemps et plus faibles en été et en hiver, etc. Le nouveau régime climatique se caractérise également par une grande variabilité d'une année à l'autre, avec des années chaudes et sèches, et d'autres plus douces et pluvieuses, dans une tendance globale au réchauffement.

Pour tenir compte des derniers rapports du GIEC, **la stratégie du Grand Annecy se traduit par la diminution substantielle des émissions de GES :**

- 55%
d'émissions nettes en 2030, et - 87% à horizon 2050.

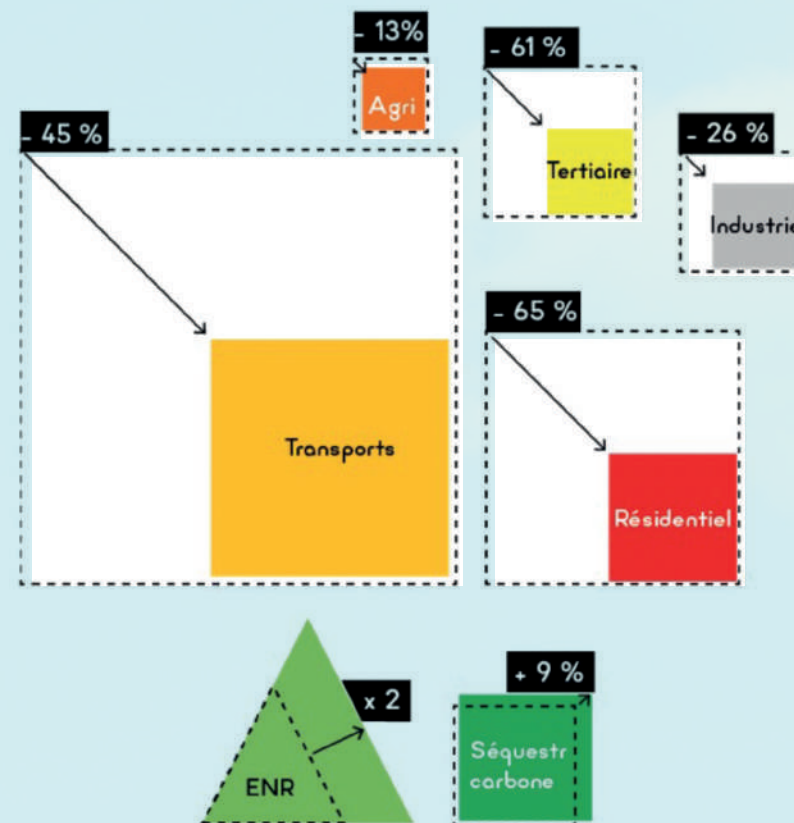
+ 9%
En complément, la séquestration carbone est augmentée de 9% en 2030 pour atteindre 20% d'ici 2050.

Cette stratégie permettra d'atteindre la neutralité carbone du territoire en 2050.

Pour cela, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Grand Annecy prévoit une participation de tous les acteurs du territoire. Les efforts de sobriété et d'efficacité énergétiques des principaux secteurs sont présentées ci-après.

OBJECTIF 2030

Exprimé en émissions de GES sauf pour le triangle «ENR». Année de référence : 2015



Pour atteindre nos objectifs les actions de sobriété et d'efficacité énergétiques ne seront pas suffisantes. Il faudra également doubler la production d'énergies renouvelables sur notre territoire d'ici 2030 et avoir recours à des énergies décarbonées dans le domaine des transports.

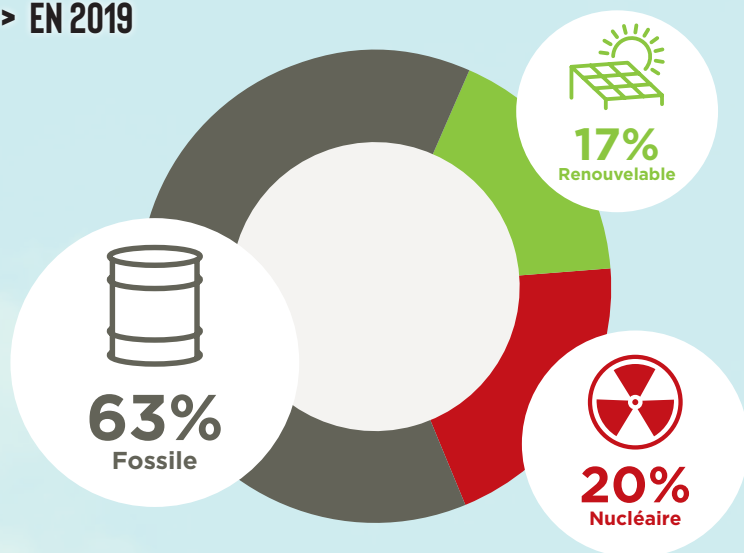
POURQUOI UN SCHÉMA DIRECTEUR DES ENERGIES ?

Les émissions de **Gaz à Effet de Serre** sont à très grande majorité issues de l'utilisation d'énergies fossiles (pétrole, fioul, gaz, charbon).

L'objectif du schéma directeur est de **multiplier par deux la production et la consommation d'énergie renouvelable et de récupération sur notre territoire.**

CONSOMMATION D'ÉNERGIE SUR LE GRAND ANNECY

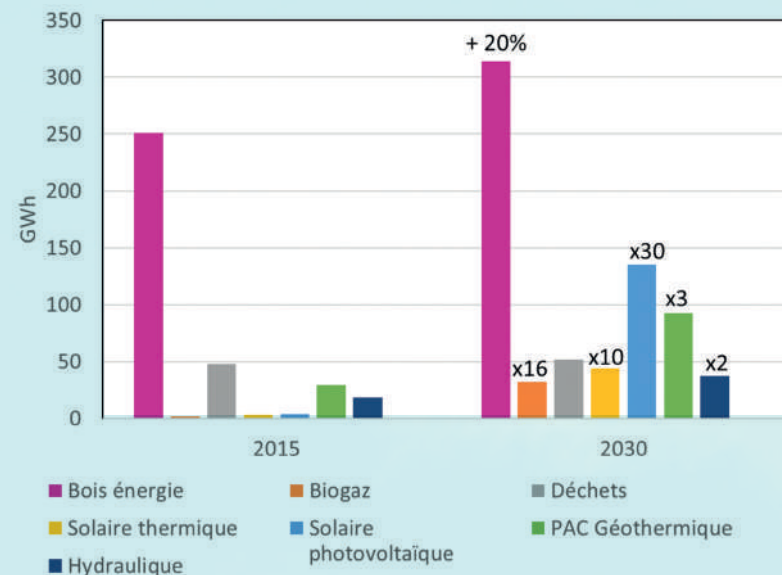
> EN 2019



Sur le territoire du Grand Annecy, les énergies fossiles représentent 63% des consommations d'énergie. Le nucléaire représente 20% des consommations. Sur les **4,8 TWh d'énergie consommée** sur le Grand Annecy, 8% sont produits localement.

PRODUCTION D'ÉNERGIE SUR LE GRAND ANNECY

> EN 2015 ET 2030



Pour cela, il faut multiplier :

x 30
le solaire photovoltaïque

x 16
la production de biogaz

x 10
le solaire thermique

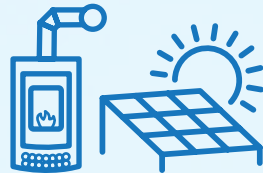
x 2
l'hydroélectricité

Il faut également :

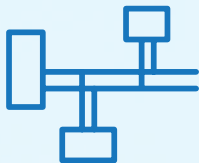
+ 20%
augmenter la production et la consommation de **bois énergie**, notamment par le développement des réseaux de chaleur

x 3
l'installation de **pompes à chaleur géothermique**

LES OBJECTIFS DU SCHEMA DIRECTEUR DES ENERGIES



Développer les énergies renouvelables et de récupération



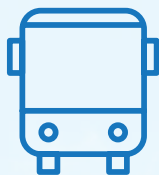
Développer les réseaux de chaleur



Intégrer les énergies renouvelables dans les projets d'aménagement et le Plan Local d'Urbanisme de l'Habitat et des Mobilités bioclimatique (PLUiHM)



Planifier l'évolution des réseaux d'énergie (électricité, gaz et chaleur) pour mieux accueillir les énergies renouvelables et de récupération (EnR&R)



Développer les énergies alternatives pour les transports



Diminuer la précarité énergétique



Sortir du fioul

LE SCHEMA DIRECTEUR DES RESEAUX DE CHALEUR DE LA VILLE D'ANNECY

La Ville d'Annecy est propriétaire de deux importants réseaux de chaleur : Novel et Seynod. Ils sont soumis à l'obligation de réalisation d'un schéma directeur des réseaux de chaleur et de froid. Afin de conjuguer leurs ambitions, la Ville d'Annecy et le Grand Annecy ont décidé de mener conjointement le schéma directeur des réseaux de chaleur de la ville d'Annecy et le schéma directeur des énergies du Grand Annecy. **L'augmentation des réseaux de chaleur sur la ville d'Annecy est un des enjeux prioritaires.**

L'ÉLABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DES ENERGIES : UNE DÉMARCHÉ PARTENARIALE SUR UN AN

L'élaboration du schéma directeur est copilotée par le Grand Annecy et la Ville d'Annecy. Les deux syndicats d'énergie du territoire, le Syane et le SIESS sont nos partenaires privilégiés et participent aux comités de pilotage de cette démarche.

2020			2021											
OCT	NOV	DEV	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Approfondissement du diagnostic de territoire														
Potentiel de production, de stockage et de consommation d'ENR														
						Scénarios aux horizons 2026 - 2030 - 2050								
						Feuille de route								
						Réunion partenariale	Appel à contribution COPIL RCU* COPIL RCU* Séminaire				Réunion partenariale		Conseil communautaire	

*Comité de pilotage propre au schéma directeur des réseaux de chaleur de la ville d'Annecy.

LES PARTENAIRES

La dimension transversale de l'énergie implique la mise en œuvre d'une démarche partenariale. La mobilisation des acteurs du territoire constitue la condition indispensable pour répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux de demain. Les partenaires du schéma directeur des énergies partageront le diagnostic du territoire et ses objectifs. Ils apporteront leurs expertises et feront part de leurs actions et projets. Cela permettra de construire ensemble la feuille de route à l'horizon 2030. Chaque partenaire aura à mettre en place des solutions. **La construction de cette dynamique collective est primordiale pour relever le défi de la transition énergétique.**



DANS LE CADRE
DU PLAN CLIMAT



CONTACTS

Pierre-Jean Arpin,
Grand Anancy
pjarpin@grandanancy.fr

Fabrice Buzio,
Ville d'Anancy
fabrice.buzio@annecy.fr

Avec le
soutien de
l'ADEME

